

« VEILLEZ DONC... »

- Sur Marc XIII, 33-37 -

(33) « *Faites bien attention, passez aux champs le temps du sommeil, car vous ne savez pas quand c'est le moment.* (34) *C'est comme un homme parti du pays, ayant laissé sa maison et donné le pouvoir à ses esclaves, à chacun son travail, et qui a commandé au portier de veiller.* (35) *Veillez donc, car vous ne savez pas quand le maître de la maison vient, ou tard, ou à minuit, ou au chant du coq, ou le matin.* (36) *Qu'en étant venu soudain, il ne vous trouve pas endormis !* (37) *Ce que je vous dis, c'est à tous que je le dis : Veillez.*

Oui, à n'en pas douter, il faut *faire bien attention* à ce qu'on va lire. Il y a de quoi être déconcerté.

Il vous faut *passer aux champs le temps du sommeil*. Et pourquoi donc ? Si vous devez adopter une telle conduite, c'est parce que *vous ne savez pas quand c'est le moment*. Ainsi, quoi qu'il en soit de la nature de ce *moment*, il suffit que vous ne le connaissiez pas pour que vous restiez éveillés. Il n'est pas dit expressément que vous devez *travailler* pendant ce *temps du sommeil*. Il semble, en tout cas, que si l'on doit *passer ce temps aux champs*, c'est pour rester disponible. Mais à quoi donc ?

*C'est comme un homme parti du pays, ayant laissé sa maison et donné le pouvoir à ses esclaves, à chacun son travail, et qui a commandé au portier de veiller.*

Vous n'êtes pas libres d'occuper votre temps à votre guise et vous n'êtes pas davantage propriétaires des lieux : la *maison* où vous êtes n'est pas la vôtre, elle appartient à quelqu'un qui l'a *laissée* et qui est même *parti du pays*. Mais il ne s'en est pas allé sans vous faire un *don*. Celui-ci consiste, inséparablement, en un *pouvoir* et aussi en l'assignation à un *travail*, propre à *chacun*. *Pouvoir* et *travail* sont donc intimement associés. Le *travail* est donc tout à la fois une astreinte à laquelle vous ne pouvez pas échapper et une puissance qui vous est accordée.

Avec vous toutefois, il y a quelqu'un, un *portier*, qui a reçu mission impérative de *veiller*. Cependant, cette mission ne lui est pas propre, c'est aussi la vôtre à tous : *ce que je vous dis, c'est à tous que je le dis : Veillez !* Et pourquoi donc ? Mais parce que *tous*, tant que vous êtes, *vous ne savez pas quand le maître de la maison vient, ou tard, ou à minuit, ou au chant du coq, ou le matin*. Maintenant, vous voilà renseignés sur ce qu'est le *moment*, ce *moment* que *vous ne savez pas*. Il coïncide avec la *venue du maître de la maison*.

On peut observer que la *veille*, ici, présente un double sens. Ce terme désigne une application au *travail*, en vertu d'un *pouvoir* reçu, et aussi une attention à la *venue* du *maître de la maison*. Le premier sens de la *veille* relève de l'action, le second de la connaissance. Mais le rapport qu'on entretient avec l'action n'est pas le même que celui qu'on entretient avec la connaissance. Si l'on doit être attentif, c'est parce qu'on ignore quand sera le *moment* de la *venue*, c'est donc par défaut de *savoir*. En revanche, le *travail* ne s'accompagne pas d'un manque quelconque, il est plutôt l'expression d'un réel *pouvoir*. Et ce *pouvoir* en quoi consiste le *travail* n'est même pas limité dans le temps par la *venue* du *maître de la maison*. Sans doute a-t-il eu un commencement : celui-ci coïncide avec le *moment* où l'*homme* est *parti du pays*. Mais rien n'indique que ce *pouvoir* et ce *travail* seront interrompus par le *moment* de la *venue* du *maître de la maison*. Au demeurant, ce qui importe avant tout, c'est que celui-ci, *venu soudain*, *ne vous trouve pas endormis*, c'est-à-dire dans un état impropre à l'attention comme au *travail*.

On peut, il est vrai, observer que l'ignorance où vous êtes du *moment* n'est pas absolue. Il semble, en effet, qu'on ne considère pas que le *maître de la maison* puisse venir de jour. La *veille* qui vous est imposée à *tous*, et pas seulement au *portier*, concerne donc la nuit, dont on détaille les quatre heures successives. *Veillez donc, car vous ne savez pas quand le maître de la maison vient, ou tard, ou à minuit, ou au chant du coq, ou le matin*. Mais la *veille*, pour ceux qui ne remplissent pas la fonction particulière de *portier*, en quoi consistera-t-elle ? On n'en sait rien. En tout cas, il n'est pas dit expressément qu'ils devraient *travailler* pendant les heures de la nuit, comme si leur *travail* leur tenait lieu de *veille*, comme si, quel qu'il soit, il était pour eux l'équivalent de celui que remplit le *portier*, en *veillant*. Il reste cependant qu'à leur manière, qu'ils s'appliquent à un ouvrage ou qu'ils soient seulement en état de disponibilité, eux aussi ils peuvent *veiller*, pourvu qu'ils ne soient pas *endormis*.

Que conclure de toutes ces observations ?

D'abord que *veiller*, c'est ne pas *dormir*. Ensuite, que *veiller*, sauf pour le *portier*, n'est pas un emploi spécifique. Enfin, que *veiller*, peut devenir une composante de l'existence de *tous*, qui que vous soyez. La *veille* ne se manifeste pas positivement par un trait particulier, puisqu'elle est compatible avec tous les états de vie et, notamment, avec le *travail*. Cependant, si elle manque, pour le coup elle apparaît alors nettement, parce que le fait d'être *endormi* est immédiatement sensible, notamment au *maître de la maison*, quand il *vient*.

Par le fait on pourrait soutenir que *veiller* n'est pour *tous*, à l'exception du *portier*, rien de plus qu'une nuance de l'existence. Accordons-le. Mais, comme toute nuance, *veiller* est quelque chose qui n'est pas grand-chose mais, ajouté aux choses - ici à l'existence -, en fait autre chose.

Il n'est d'ailleurs pas impossible de préciser la transformation qu'apporte ici à l'existence de *tous* cette nuance qu'est la *veille*.

On peut avancer qu'elle donne à l'existence à la fois une limite et une ouverture.

L'existence, en effet, est doublement limitée. D'une part, elle a été instituée un jour, dans le passé, quand *un homme est parti du pays*, par le *don* d'un *pouvoir*, assorti d'une

mission, le *travail*. D'autre part, la *venue du maître de la maison*, même si le *moment* n'en est pas connu, lui fixe un terme dans l'avenir.

Mais ces traits, qui font de l'existence une réalité finie, doivent être composés avec l'ouverture que représente la *veille* et dont le *portier* est la figure : l'une et l'autre transgressent toute enceinte dans l'espace et dans la durée ! Ainsi la *maison* où se déroule l'existence n'est-elle pas fermée : elle est exposée au grand vent de l'inconnu. Et cette ouverture est elle-même figurée constamment, à l'intérieur même de ce temps fini, par le *travail* et l'absence de *sommeil* dont font preuve les *esclaves* en vertu du *pouvoir* qu'ils ont reçu en *don*.

Il y a donc une *maison*, un domaine avec sa clôture, un espace avec une frontière qui distingue un dedans d'un dehors, un en-deçà d'un au-delà. Il y a aussi une *porte*, à laquelle quelqu'un est affecté : elle permet de partir et d'entrer. Car il y a, enfin, un *départ*, donc un mouvement de l'intérieur vers l'extérieur. Quant à la *venue* de celui qui est *parti*, n'est-elle qu'un retour, comme si tout ce qui s'est passé en son absence n'avait rien changé à la situation initiale, ne l'avait pas transformée ? Il ne semble pas. Ou alors il faudrait ne tenir pour rien et le *travail* et la *veille*. Il faudrait surtout ne tenir pour rien l'association qui s'est produite, à la faveur de la *veille*, entre le continu du *travail* et le *soudain* de la *venue*.

Clamart, le 14 décembre 2008